

Camion
(châssis)Marque
F O R D (G B)

D 800 (D 1314)

Fiche d'homologation n°
CH 3275 16

MOYENS D'IDENTIFICATION "D 1314" sur les 2 portes.
 "D 800" sur plaque du constructeur, à gauche vers le marchepied.
 "BC01.." devant No du châssis (les 2 dernières lettres, par exemple
 LM, indiquent année et mois de construction
 A partir du No de châssis BC01T..... (LT= 1971 août)
 Numéro du châssis frappé à gauche latéralement sur longeron devant l'amortisseur
 Signe d'identification du moteur frappé "360 TC" à droite à l'AR sur bloc-mot. sous le 6ème injecteur
 Constructeur FORD MOTOR CO, LTD, Langley (GB) Importateur FORD MOTOR CO (Switzerland) AG, Zurich

CHASSIS	Nombre d'essieux <u>2</u>	Nombre de roues <u>6</u>	Entraînement <u>arrière</u>	MOTEUR	Genre <u>en ligne</u>	Temps <u>4</u>
Direction	<u>gauche ou droite</u>	Assistance <u>hydraulique</u>		Marque	<u>FORD (GB)</u>	Carbur. <u>D</u>
Frein de service	<u>air compr. hydr. (à 2 circuits), exp. int. av. régl.</u>			Type	<u>360 TC (avec turbo)</u>	
Frein auxiliaire (*)		<u>[selon charge]</u>		Position	<u>avant</u>	Nombre cyl. <u>6</u>
Frein stationn.		<u>Ralentisseur: s/échapp. pneumatique</u>		Alésage	<u>104,77</u>	Course <u>114,9</u>
Transmission	<u>méc. synchronisée</u>	Nombre vit. <u>5 x 2 **</u>		Cylindr.	<u>5944</u> cm ³	CV-Impot <u>30,27</u>
Blocage differ.	<u>-</u>	Crochet rem. <u>-</u>	Vitesse max. <u>90</u> km/h	CV-puiss.	<u>141</u> (DIN) à <u>2400</u> t/m	
CARROSSERIE	Forme <u>cabine avancée</u>	Nombre portes <u>2</u>		Refroidissement	<u>eau</u>	
	Toit ouvert <u>-</u>			Bruit	<u>84</u> dB (A) à <u>2680</u> t/m	
Nombre de places : Total <u>3</u> ; AV <u>3</u> ; milieu <u>-</u> ; AR <u>-</u> ; Places debout <u>-</u>				Amortissement bruit	<u>1 pot 510xØ 180</u>	<u>++</u>

DIMENSIONS	Voie	AV <u>1890</u>	AR <u>1740</u>
	Diam. braquage	G <u>19,7</u>	DR <u>19,5</u>
Empattement	<u>5230 +</u> (/ /)		
	Dimensions ext.	Dimensions int.	
Longueur	<u>9070</u>		
Largeur	<u>2280</u>		
Hauteur	<u>2400</u>		
Porte à faux	AV	<u>1300</u>	
	AR	<u>2540</u>	
	lat.	<u>-</u>	

POIDS	Avant	Milieu	Arrière	TOTAL
A vide	<u>selon carrosserie</u>			
Charge utile	<u>selon carrosserie</u>			
Total				<u>13200</u>
Garantie fabr.	<u>4800</u>		<u>9200</u>	<u>13200</u>
Dimens. pneus	<u>9.00-20</u>	<u>14 PR</u>		
Charge p. essieu	<u>4820</u> (7,25)	<u>9200</u> (7,5)		
Poids maxi de l'ensemble	<u>22400</u> kg			

EQUIPEMENT §) Equipement électrique 12 v

Feux de route CR (E) Avertisseur optique oui

Feux de croisement CR (E) Feux de position A (E) §)

Feux de gabarit AV=feux de position / AR= §)

Avertisseur électrique (2-tons) Niv. sonore 96 (dB/A)

Essuie-glace électrique Lave-glace oui

Feux arrières R - SI (E) Catadioptrés I (E)

Feux stop R - SI (E) Feux de recul -

Eclair. plaque contr. à gauche combiné Plaque forme haute ~~oblongue~~

Rétroviseur de chaque côté extér. Indic. vitesse tachygr.

Indic. direction clign. disposition III

AVlat.: 4 (E) latér. - AR 2a (E)

Avvert. clign. - Lampes de travail -

Cale d'arrêt : §)

INDICATIONS POUR LE PERMIS DE CIRCULATION

Genre du véhicule Camion

Marque & type FORD (GB)

D 800 (D 1314)

Homologation n° CH 3275 16

Forme de la carr.

Places ass. : Total 3 (3 avant)

Poids à vide sel. bull. Carburant D

pesage cv 30,27

Charge utile sel. vhc. Cylindrée 5944 cm³

Poids total 13200 Poids de l'ensemble -

REMARQUES, MODIFICATION ET CONDITIONS: No de châssis du vhc.homologué = BCOILM99041

- *) Frein auxiliaire et d'arrêt: mécanique, commande par air comprimé, à expansion interne, sur les roues arrière, avec verrouillage mécanique, libération pneumatique, libération de secours par pression depuis réservoir séparé.
 - **) Pont arrière à double démultiplication, à commande électrique.
 - +) Empattements: 3050, 3400, 3960, 4620 mm.
 - + +) Sortie de l'échappement vers la droite; est dirigée vers l'arrière au moyen d'une fente et d'une tôle de rebondissement.
 - §) Les dimensions, le braquage, le poids, l'équipement et la cale doivent être contrôlés lors de l'immatriculation.
- Les feux de position à côté des phares doivent être mis hors service.

Lieu et date de l'expertise
Bellach, 24.2.72

La commission d'expertise